

Fondations communautaires du Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Contents

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution des soldes des fonds	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Fondations communautaires du Canada
Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fondations communautaires du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fondations communautaires du Canada au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fondations communautaires du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction pour des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

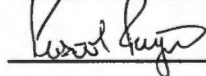
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
15 avril 2021

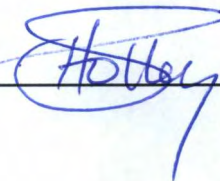
Fondations communautaires du Canada État de la situation financière

31 décembre	2020	2019
Actif		
Court terme		
Encaisse	18 104 283 \$	16 592 735 \$
Placements (Note 3)	4 115 167	3 106 021
Débiteurs	508 152	686 339
Frais payés d'avance	20 911	85 296
	22 748 513	20 470 391
Investissement dans Raven Indigenous Impact Fund LLP (Note 2)	84 748	280 683
Placements (Note 3)	12 521 032	12 451 246
Immobilisations corporelles (Note 4)	1 171 275	1 322 311
Encaisse affecté (Note 3)	97 049	97 049
	36 622 617 \$	34 621 680 \$
Passif et Soldes des fonds		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	897 980 \$	385 617 \$
Apports reportés pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (Note 6)	2 665 629	5 145 728
Apports reportés pour Flourishing Leadership Trust (Note 6)	635 577	627 577
Autres apports reportés (Note 6)	18 916 610	15 355 786
Portion à court terme de la dette à long terme (Note 7)	10 000	-
	23 125 796	21 514 708
Dette à long terme (Note 7)	64 150	70 000
Incitations au bail	295 694	334 441
	23 485 640	21 919 149
Engagements contractuels (Note 8)		
Soldes des fonds		
Reçu à titre de dotation	12 514 592	12 464 592
Affecté à l'interne	103 489	83 703
Non affecté - fonctionnement	518 896	154 236
	13 136 977	12 702 531
	36 622 617 \$	34 621 680 \$

Au nom du Conseil d'administration:



Administrateur



Administratrice

Fondations communautaires du Canada
État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Non affecté - fonction- nement	Programmes importants	Affecté à l'interne	Reçu à titre de dotation	2020	2019
Solde, début de l'exercice	154 236 \$	- \$	83 703 \$	12 464 592 \$	12 702 531 \$	12 655 642 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(173 122)	557 568	-	-	384 446	43 606
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	50,000	50,000	3,283
Virements interfonds (Note 10)	537 782	(557 568)	19 786	-	-	-
Solde, fin de l'exercice	518 896 \$	- \$	103 489 \$	12 514 592 \$	13 136 977 \$	12 702 531 \$

Fondations communautaires du Canada
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Fonctionnement		Programmes importants		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produits						
Dons, subventions et commandites	607 969 \$	1 109 875 \$	130 995 221 \$	9 382 887 \$	131 603 190 \$	10 492 762 \$
Cotisations des membres	1 328 291	1 302 928	-	-	1 328 291	1 302 928
Intérêts et autres produits	195 942	223 103	1 020 114	1 602 218	1 216 056	1 825 321
Droits d'inscriptions	8 675	554 778	-	-	8 675	554 778
Produit de sous-location	332 595	252 484	-	-	332 595	252 484
	2 473 472	3 443 168	132 015 335	10 985 105	134 488 807	14 428 273
Charges						
Amortissement des immobilisations corporelles	166 919	148 353	-	-	166 919	148 353
Créance irrécouvrable	1 350	-	-	-	1 350	-
Réunions du conseil d'administrations	29 565	122 468	-	-	29 565	122 468
Consultants et frais professionnels	799 069	691 380	57 731	43 197	856 800	734 577
Développement de la Fondation	52 315	310 274	-	-	52 315	310 274
Frais des activités de financement	24 457	1 586	-	-	24 457	1 586
Frais de bureau et d'administration	393 102	451 732	-	-	393 102	451 732
Développement professionnel	27 521	41 286	-	-	27 521	41 286
Frais d'activités de programme	445 393	838 742	129 068 516	8 908 410	129 513 909	9 747 152
Engagement publique	18 047	27 231	-	-	18 047	27 231
Salaires et avantages sociaux	665 700	1 015 978	2 331 520	1 614 199	2 997 220	2 630 177
Voyagement	23 156	169 831	-	-	23 156	169 831
	2 646 594	3 818 861	131 457 767	10 565 806	134 104 361	14 384 667
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(173 122) \$	(375 693) \$	557 568 \$	419 299 \$	384 446 \$	43 606 \$

Fondations communautaires du Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	384 446 \$	43 606 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	166 919	148 353
Amortissement des incitations au bail	(38 747)	(32 294)
	512 618	159 665
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	178 187	(290 080)
Frais payés d'avance	64 385	50 976
Créditeurs et frais courus	512 363	201 681
	1 267 553	122 242
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(1 094 341)	(1 999 656)
Ventes de placements	211 341	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(15 883)	(839 502)
Augmentation de l'encaisse affecté	-	(2 308)
	(898 883)	(2 841 466)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	4 150	70 000
Variation aux apports reportés	1 088 728	12 798 860
Apports reçus à titre de dotation	50 000	3 283
Incitations au bail reçus	-	179 800
	1 142 878	13 051 943
Augmentation nette de l'encaisse	1 511 548	10 332 719
Encaisse, début de l'exercice	16 592 735	6 260 016
Encaisse, fin de l'exercice	18 104 283 \$	16 592 735 \$

Fondations communautaires du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2020

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	<p>Les Fondations communautaires du Canada est un organisme sans but lucratif incorporé sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Les Fondations communautaires du Canada sont l'organisme national de leadership des 191 fondations communautaires locales du Canada. En collaboration avec 191 fondations communautaires à travers le pays, nous contribuons à trouver des solutions locales pour un changement national sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens. Nous bâtissons un mouvement qui relie les fondations communautaires, les Canadiens et les partenaires pour créer un avenir juste et durable. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu aux donateurs.</p>
Référentiel comptable	<p>Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la juste valeur des placements et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.</p>
Comptabilité par fonds	<p>Le fonds de fonctionnement comprend les produits et les charges des activités de fonctionnement générales.</p> <p>Les produits et charges reliés aux divers programmes financés séparément et coordonnés par l'organisme sont inclus dans le fonds de programmes importants.</p> <p>Le fonds de dotation présente les ressources contribuées à titre de dotation pour Betsy Martin, la dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et pour d'autres dotations. Les produits de placements tirés des ressources du fonds de dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II sont présentés dans le fonds de programmes importants puisque ceux-ci sont restreints pour des bourses selon l'accord de contribution. Les produits de placements tirés des ressources du fonds de dotations Betsy Martin et autres dotations sont présentés dans le fonds de fonctionnement.</p> <p>Le fonds affecté à l'interne comprend les produits de placements affectés par résolution du conseil d'administration.</p>

Fondations communautaires du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2020

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports incluant les dons et les commandites. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe du fonds de dotation.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits lorsque les séminaires et les conférences ont lieu.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de sous-location sont constatés à titre de produits sur la durée du contrat de sous-location.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier.

Investissement dans LLP

L'organisme est en mesure d'exercer une influence notable sur le Raven Indigenous Impact Fund LLP et a choisi de comptabiliser son investissement selon la méthode de la mise en équivalence. L'investissement est initialement comptabilisé au coût d'acquisition et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part des résultats enregistré par l'entité émettrice après l'acquisition.

Fondations communautaires du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2020

1. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous: Matériel informatique 33% méthode de l'amortissement dégressif Mobilier de bureau 20% méthode de l'amortissement dégressif Logiciel 50% méthode de l'amortissement dégressif Améliorations locatives Linéaire sur la durée du bail
Dépréciation d'actifs à long terme	Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur, une dépréciation est comptabilisée pour un montant égal à l'excédent.
Apports reçus sous forme de biens et services	Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et qui auraient dû autrement être achetés par l'organisme sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut être déterminée.
Charges pour conférence et sommet	Les charges pour la conférence et le sommet sont comptabilisées comme charges dans l'année où les services ou biens ont été reçus par l'organisme. Ceci peut avoir comme impact que les produits et charges ne soient pas comptabilisés dans la même année.

2. Investissement dans Raven Indigenous Impact Fund LLP

L'Organisme a investi dans Raven Indigenous Impact Fund LLP et a choisi de comptabiliser l'investissement selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice, CFC a reçu une distribution nette de capital de 195 935 \$, dont des frais de placements payés de 21 409 \$ sont inclus dans ce montant.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Raven Indigenous Impact Fund LLP - propriété de 1,6%, 325 000 unités	84 748 \$	280,683 \$

Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2020

3. Placements

	2020	2019
Encaisse, dépôts à court terme et fonds du marché monétaire	290 934 \$	1 191 078 \$
Obligations gouvernementales canadiennes	996 182	644 042
Actions canadiennes	8 497 501	8 560 629
Actions américaines	6 851 582	5 161 518
	16 636 199	15 557 267
Moins placements affectés:		
Dotation pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II	12 000 000	12 000 000
Autres dotations	417 543	367 543
Affecté à l'interne	103 489	83 703
	12 521 032	12 451 246
	4 115 167 \$	3 106 021 \$

De plus, 97 049 \$ (2019 - 97 049 \$) de l'encaisse est affecté pour le fonds de dotation Betsy Martin.

4. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	154 082 \$	108 202 \$	127 079 \$	94 633 \$
Mobilier de bureau	271 818	148 050	271 818	120 393
Logiciel	3 055	3 055	3 055	3 055
Améliorations locatives	1 329 166	327 539	1 340 287	201 847
	1 758 121 \$	586 846 \$	1 742 239 \$	419 928 \$
Valeur nette		1 171 275 \$		1 322 311 \$

Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2020

5. Ligne de crédit

L'organisme possède une marge de crédit opérationnelle autorisée de 250 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2%, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sûreté générale sur la totalité de ses actifs. Au 31 décembre 2020, l'organisme avait un solde inutilisé sous cette facilité de 250 000 \$.

Fondations communautaires du Canada Notes complémentaires

31 décembre 2020

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice considéré et destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

a) Apports reportés pour le programme de Bourses du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II:

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	5 145 728 \$	6 131 936 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	50 319	4 270 491
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(2 530 418)	(5 256 699)
Solde, à la fin de l'exercice	2 665 629 \$	5 145 728 \$

b) Apports reportés pour Flourishing Leadership Trust:

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	627 577 \$	528 935 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	45 754	117 861
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(37 754)	(19 219)
Solde, à la fin de l'exercice	635 577 \$	627 577 \$

c) Autres apports reportés:

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	15 355 786 \$	1 669 362 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	132 595 842	22 838 780
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(129 035 018)	(9 152 356)
Solde, à la fin de l'exercice	18 916 610 \$	15 355 786 \$

Fondations communautaires du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2020

7. Dette à Long Terme

	2020	2019
Prêt, 3,5%, échéant le 1 mai 2027, payable par versements annuels de 10 000\$, à compter du 1 mai 2021, plus intérêts.	74 150 \$	70,000 \$
Less: portion à court terme de la dette à long terme	10 000	-
	<u>64 150 \$</u>	<u>70 000 \$</u>

Les paiements de principal pour les cinq prochaines années sont comme suit: 2021, 10 000\$; 2022, 10 000\$; 2023, 10 000\$; 2024, 10 000\$; 2025, 10 000\$.

8. Engagements contractuels

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2027. Les loyers minimums futurs et les améliorations locatives totalisent 2 609 007 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices:

2021	405 882 \$
2022	413 664 \$
2023	419 864 \$
2024	421 414 \$
2025	421 414 \$

9. Incertitude liée à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé ('OMS') a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus originaire de Wuhan, en Chine (la 'flambée de la COVID-19') et des risques pour la communauté internationale en tant que le virus se propage à l'échelle mondiale au-delà de son point d'origine. En mars 2020, l'OMS a classé l'épidémie de la COVID-19 comme une pandémie, sur la base de l'augmentation rapide de l'exposition à l'échelle mondiale.

Fondations communautaires du Canada

Notes complémentaires

31 décembre 2020

9. Incertitude liée à la COVID-19 (a continué)

Le plein impact de l'épidémie de la COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. À ce titre, il n'est pas certain de l'ampleur réelle de la pandémie sur la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation futurs de l'organisme. Depuis le lancement de la COVID-19, le CFC a constaté une augmentation des subventions qu'il a reçues à la fois du gouvernement et des entreprises donateurs. De plus, tous les employés travaillent à domicile depuis le début de la pandémie. La direction surveille activement la situation mondiale sur sa situation financière, ses liquidités, ses opérations, son industrie et ses effectifs. Compte tenu de l'évolution quotidienne de l'épidémie de la COVID-19 et des réponses mondiales pour freiner sa propagation, l'organisme n'est pas en mesure d'estimer les effets de l'épidémie de la COVID-19 sur ces résultats d'exploitation, situation financière ou liquidité pour le moment.

10. Virements interfonds

Le conseil d'administration a approuvé le transfert des produits de placements générés par le fonds de dotation global et autres dotations de 19 786 \$ (2019 - 14 907 \$) au fonds affecté à l'interne. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'excédent des produits sur les charges de 557 568 \$ (2019 - 419 299 \$) dans le fonds des programmes importants a été transféré dans le fonds de fonctionnement.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié aux débiteurs. De façon continue, l'organisme évalue les montants à recevoir et comptabilise une provision pour créances douteuses en conséquence.

L'organisme est exposée au risque de crédit du fait que tous ses comptes bancaires sont détenus l'institution financière et les dépôts ne sont assurés que jusqu'à 100 000 \$

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés pour lesquelles la valeur fluctue selon l'indice boursier.